

## Et s'il y avait du pétrole au Québec ?

Bernard Hudon, s.j.

Number 772, May–June 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71674ac>

[See table of contents](#)

---

**Publisher(s)**

Centre justice et foi

**ISSN**

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

---

**Cite this article**

Hudon, B. (2014). Et s'il y avait du pétrole au Québec ? *Relations*, (772), 9–9.



# Et s'il y avait du pétrole au Québec?

**BERNARD HUDON, S.J.**

Le 13 février dernier, le gouvernement Marois annonçait son intention d'aller de l'avant avec l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti, et d'y injecter 115 millions de dollars de fonds publics. Au regard des objectifs ambitieux de réduction de gaz à effet de serre que s'est fixés le Québec, difficile de ne pas y voir une contradiction, comme l'ont entre autres souligné des organismes membres de Nature-Québec. À cet égard, une controverse s'est d'ailleurs engagée en janvier entre les signataires du *Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole*, incluant Bernard Landry, Joseph Facal et Monique Jérôme-Forget, et ceux du *Manifeste pour sortir de la dépendance au pétrole*, au rang desquels on compte Harvey Mead et Richard Desjardins.

Aux yeux des premiers, le Québec serait assis sur d'immenses ressources pétrolières. Ils s'appuient à cet effet sur les données déclinantes du document de consultation gouvernemental, *De la réduction des gaz à effet de serre à l'indépendance énergétique du Québec*, fourni dans le cadre de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, tenue à l'automne 2013. Ces chiffres sont les suivants : pour la Gaspésie, les réserves sont estimées à 330 millions de barils de pétrole; pour Anticosti, à 46 milliards de barils, et pour le gisement Old Harry, en plein golfe du Saint-Laurent, à 1,5 milliard de barils de pétrole, en plus des 1100 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Une pointe de lucidité apparaît dans ce dernier cas, le gouvernement prenant soin de mentionner qu'il s'agit d'un « estimé [fait] par la Commission géologique du Canada à partir de modèles et non de données réelles ». Or, un seul de ces gisements est pour l'instant avéré, soit celui près de Gaspé, dont l'exploitation fait déjà l'objet d'un litige devant les

tribunaux concernant la protection de l'eau. Pour Anticosti, les travaux d'exploration annoncés pour l'été 2014 nous en diront plus, mais, pour l'instant, nous sommes plutôt devant des chimères. Le débat est mal engagé.

Il importe néanmoins de se poser la question : si jamais notre sous-sol regorgeait de pétrole, devrions-nous pour autant l'exploiter? Et avec les méthodes actuelles? Car il s'agirait probablement de pétrole de schiste; et qui dit pétrole de schiste dit fracturation hydraulique. Or, cette technique ne permet de récupérer tout au plus que 2% des réserves emprisonnées

Comme toutes les nations, nous sommes invités à imaginer un futur énergétique différent. Pourquoi remettre à demain des choix qui deviendront encore plus douloureux?

dans les shales. Certains pensent donc qu'il serait préférable d'attendre que cette technique s'améliore.

Par ailleurs, une controverse importante existe concernant l'éventuel gisement Old Harry. En effet, le golfe du Saint-Laurent est différent de l'Atlantique en raison de ses courants dominants, de sa profondeur et de la proximité des côtes. Un déversement dans les champs d'Hibernia, à l'est des côtes de Terre-Neuve, se diluerait dans l'Atlantique, les courants dominants pointant vers l'Europe. Il en va autrement dans le Golfe, où les courants sont circulaires. Une marée noire toucherait les côtes des cinq provinces riveraines. De plus, aucune technique n'existe pour faire face à un déversement en présence de glaces. Lors du déversement dans le golfe du Mexique, en 2010, une partie relativement importante des hydrocarbures s'est évaporée. Le climat canadien ne permettrait probablement pas ce phénomène.

Pour ces raisons, entre autres, le Québec ne devrait pas se lancer dans une telle aventure. Déjà un moratoire sur l'exploration et l'exploitation pétrolières existe en amont d'Anticosti pour des raisons écologiques. Il devrait aussi s'appliquer au golfe du Saint-Laurent.

L'exploitation pétrolière et gazière sur Anticosti impliquerait, par ailleurs, de forer des centaines de puits et d'installer d'importantes infrastructures portuaires et de transport gazier, le tout au cœur d'un joyau écologique. Mais qu'arriverait-il après leur exploitation? Les puits creusés par fracturation hydraulique ne servent que deux à trois années. Après, ils sont scellés et reviennent inévitablement dans le domaine public. À long terme, les problèmes de fuites, dans un territoire sac-cagé, deviendraient la responsabilité de l'État.

Alors que le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) presse les États de diminuer de façon importante leurs émissions de gaz à effet de serre, le Québec devrait tabler sur ses énergies renouvelables. La conversion annoncée des moyens de transport urbain vers l'électricité est un pas dans la bonne direction. Le rapport de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, rendu public en février, présente d'autres avenues intéressantes comme la conversion des chaudières au mazout à des systèmes de combustion de particules de résidus de bois. Comme toutes les nations, nous sommes invités à imaginer un futur énergétique différent. Pourquoi remettre à demain des choix qui deviendront encore plus douloureux?

Spéculations et tentations néolibérales à courte vue dominent pour l'instant. À quand un débat digne des enjeux que posent les changements climatiques? ●

L'auteur, jésuite, est biologiste et collaborateur du Centre justice et foi